

**Département des  
Sciences de la communication et des médias DCM****Bachelor of Arts (BA) en Sciences de la communication****Plan d'études francophone à partir du SA 2022**

1.	Bachelor of Arts en sciences de la communication.....	2
1.1	BA-Branche principale à 90 crédits ECTS .....	2
1.2	BA-Branche complémentaire à 60 ECTS « Business Communication » .....	4
1.3	BA-Branche complémentaire à 30 ECTS « Communication et médias » .....	4
2.	Règles de transition pour les étudiant-e-s ayant commencé leur cursus avant le SA 2022 .....	6

Version du 05/06/2020, actualisé le 03.05.2022

Approuvé par le Conseil de la Faculté des sciences économiques et sociales le 21.09 2020 et 17.05.21

# 1. Bachelor of Arts en sciences de la communication

## 1.1 BA-Branche principale à 90 crédits ECTS

Le Bachelor en Sciences de la communication transmet les bases des sciences sociales pour la description et l'explication de la communication et des médias. L'accent est mis sur les acteurs, le contenu et les effets de la communication ainsi que leur cadre social, politique et économique. Le programme d'études vise à acquérir des connaissances sur l'interaction entre les médias, la société, les organisations et les individus et offre également un aperçu de la pratique des médias et de la communication. Ce Bachelor étoffe l'offre de la Faculté des Sciences économiques et sociales et du management de l'Université de Fribourg en proposant un programme d'étude permettant aux étudiant-e-s de se sensibiliser aux spécificités du domaine de la communication en langue française. Il crée également des synergies avec le programme d'études germanophone existant en offrant aux étudiant-e-s la possibilité – unique en Suisse – de suivre un cursus bilingue leur permettant de se profiler de manière optimale sur le marché du travail suisse. Le programme d'études s'adresse donc aux étudiant-e-s intéressé-e-s par la communication et les médias et souhaitant explorer toute l'étendue de ce vaste champ d'études en vue d'une spécialisation future.

Pour obtenir le Bachelor en Sciences de la communication (180 ECTS) avec branche principale à 90 ECTS, l'étudiant-e devra obligatoirement compléter son cursus avec **une grande branche complémentaire à 60 crédits ECTS ainsi qu'une petite branche complémentaire à 30 crédits** dans l'offre des cours de l'Université (la structure 90+30+30+30 n'est pas possible).

Année	Cours	HHS	ECTS
1	Cours « Sciences et théories de la communication » (SA)	2	3
	Cours « Effets et usages des médias et nouveaux médias » (SA)	2	3
	Cours « Statistiques I » (SA)	2	4.5
	Cours « Méthodes I » (SA)	2	3
	« Exercices Méthodes I » (SA)	1	1.5
	Cours « Communication politique » (SP)	2	3
	Cours « Communication stratégique » (SP)	2	3
	Cours « Statistiques II » (SP)	2	4.5
	Cours « Méthodes II » (SP)	2	3
	« Exercices Méthodes II » (SP)	1	1.5
	<b>Total</b>		<b>30</b>
2	Proséminaire* ** et travail de proséminaire (SA)	2	3+3
	Séminaire et travail de séminaire (SP)	2	3+6
2 + 3	Cours « Systèmes médiatiques et politique des médias » (SA)	2	3
	Cours « Droit de la communication et de l'Internet » (SA)	2	3
	Cours « Économie des médias » (SA)	2	3
	Cours « Technologie, société et nouveaux médias » (SP)	2	3
	Cours « Journalisme et société » (SP)	2	3
	3 cours à choix parmi l'offre du DCM		9
2 cours <i>pratiques</i> à choix parmi l'offre du DCM (cf. liste site web DCM)		6	
3	Travail de Bachelor		15
	<b>Total</b>		<b>60</b>

HHS = Heures hebdomadaires semestrielles, ECTS = Crédits, SA = Semestre d'automne, SP = Semestre de printemps

\* Les proséminaires ne seront proposés qu'à partir du SA23

\*\* y compris le suivi de « compétences documentaires » offert par la BP2

- Pour obtenir les crédits ECTS, une épreuve notée par examen écrit et/ou travail écrit doit être fournie dans chaque enseignement individuel. La branche principale est acquise lorsque tous les enseignements ont été réussis et que le travail de Bachelor a été jugé suffisant.
- Le proséminaire ne peut être suivi qu'après l'achèvement du cours Méthodes I et exercices I.
- Le séminaire ne peut être suivi qu'après l'achèvement du proséminaire.
- Méthodes II et exercices II ne peut être suivi qu'après l'achèvement de méthodes I et exercices I.
- Dans le domaine des cours à choix et des cours pratiques à choix, 3 crédits ECTS peuvent être obtenus sur demande suite à un stage en entreprise (avec un rapport de stage écrit) dans le domaine des médias et de la communication.
- Dans le cas où l'étudiant souhaite valider la branche principale en bilingue français-allemand, les cours et séminaires suivants sont équivalents :
  - Sciences et théories de la communication = VL Einführung Kommunikationswissenschaft
  - Effets et usages des médias et nouveaux médias = VL Mediennutzungs- und Medienwirkungsforschung
  - Communication stratégique = VL PR-Forschung und Kommunikationsmanagement
  - Communication politique = VL Politische Kommunikation (Dès le SP 2022)
  - Systèmes médiatiques et politique des médias = VL Medienpolitik
  - Économie des médias = VL Medienökonomie
  - Journalisme et société = VL Journalismusforschung
  - Droit de la communication et de l'Internet = VL Medienrecht
  - Éthique de la communication et des médias = VL Medienethik
  - Méthodes I & II + exercices = Methoden der Empirischen Sozialforschung & Methoden der Empirischen Sozialforschung: Vertiefung + Übungen
  - Statistiques + exercices I & II = Statistik + Übung I & II
  - Proséminaire + travail de proséminaire = Proseminar + Arbeit
  - Séminaire + travail de séminaire = Hauptseminar + Arbeit
  - Cours à choix = Weitere deutschsprachige Vorlesungen aus dem Bachelorprogramm «Kommunikationswissenschaft und Medienforschung»
  - Travail de Bachelor = Bachelorarbeit
- Conformément au « Règlement du 28 mai 2018 sur l'octroi des Bachelor of Arts à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg » :
  - La 1<sup>ère</sup> année doit être réussie en maximum 4 semestres. Au maximum 6 ECTS peuvent obtenir une note inférieure à 4.0 pour autant que la moyenne pondérée soit de minimum 4.0 des 30 ECTS en épreuves de la 1<sup>ère</sup> année. Cette branche à 90 ECTS doit être réussie en maximum 12 semestres au total.
  - Au maximum 9 ECTS peuvent obtenir une note inférieure à 4.0 pour autant que la moyenne pondérée soit de minimum 4.0 des 45 ECTS en épreuves des 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> années, et que les travaux de séminaires et de Bachelor soient réussis.
- Les étudiants intéressés par l'obtention d'un Bachelor avec mention « bilingue » doivent se renseigner sur le nombre de crédits à obtenir pour chaque langue conformément au « Règlement du 19 mai 2014 sur l'organisation des études et des examens à la Faculté des Sciences Économiques et Sociales de l'Université de Fribourg » (à télécharger sous : <https://www3.nifr.ch/apps/legal/fr/document/276090> )

- L'inscription aux cours (y compris l'inscription aux examens) et aux séminaires a lieu durant les quatre premières semaines du semestre. Des informations relatives à l'inscription peuvent être trouvées dans la description du cours respectif sous <https://www3.unifr.ch/timetable/>.

## 1.2 BA-Branche complémentaire à 60 ECTS « Business Communication »

La grande branche complémentaire à 60 crédits ECTS offre la possibilité de combiner les enseignements en Sciences de la communication et des médias (30 ECTS) avec l'offre de la Faculté des Sciences économiques et sociales et du management (30 ECTS). Ce plan d'études s'adresse aux étudiant-e-s intéressé-e-s par la business communication.

Année	Cours	HHS	ECTS
1-3	<b>« Communication et médias » 30 ECTS</b>		
	Cours « Sciences et théories de la communication » (SA)	2	3
	Cours « Communication stratégique » (SP)	2	3
	Cours « Méthodes I » (SA)	2	3
	« Exercices Méthodes I » (SA)	1	1.5
	Cours « Méthodes II » (SP)	2	3
	« Exercices Méthodes II » (SP)	1	1.5
	Proséminaire* ** et travail de proséminaire (SA)	2	3+3
	3 cours à choix parmi l'offre du DCM		9
<b>Total</b>		<b>30</b>	
	<b>« Gestion d'entreprise » ; « Économie politique » ou « Informatique de gestion » 30 ECTS</b>		<b>30</b>

HHS = Heures hebdomadaires semestrielles, ECTS = Crédits, SA = Semestre d'automne, SP = Semestre de printemps

\* Les proséminaires ne seront proposés qu'à partir du SA23

\*\* y compris le suivi de « compétences documentaires » offert par la BP2

- Pour obtenir les crédits ECTS, une épreuve notée par examen écrit et/ou travail écrit doit être fournie dans chaque enseignement individuel. La branche complémentaire est acquise lorsque tous les enseignements ont été réussis.
- **Si une formation aux méthodes équivalente est effectuée dans la branche principale**, 9 crédits ECTS doivent être acquis parmi les cours à choix en sciences de la communication et des médias et/ou les cours pratiques.
- L'inscription aux cours (y compris l'inscription aux examens) et aux séminaires a lieu durant les quatre premières semaines du semestre. Des informations relatives à l'inscription peuvent être trouvées dans la description du cours respectif sous <https://www3.unifr.ch/timetable/>
- Les étudiant-e-s qui ont choisi la branche complémentaire à 60 ECTS peuvent être admis au Master in Business Communication s'ils optent pour la spécialisation « Gestion d'entreprise, Économie politique ou Informatique de gestion.

## 1.3 BA-Branche complémentaire à 30 ECTS « Communication et médias »

La petite branche complémentaire à 30 crédits ECTS « communication et médias » offre la possibilité à tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université de Fribourg de découvrir le monde de la communication et des médias, ainsi que d'en apprendre les techniques et méthodes. Ce programme d'études s'adresse aux

étudiant-e-s ayant un intérêt pour la communication et voulant en maîtriser certains outils pour leur futur professionnel sans pour autant vouloir faire de ce domaine la priorité de leurs études de premier cycle.

Année	Cours	HHS	ECTS
1-3	<b>« Communication et médias » 30 ECTS</b>		
	Cours « Sciences et théories de la communication » (SA)	2	3
	Cours « Communication stratégique » (SP)	2	3
	Cours « Méthodes I » (SA)	2	3
	« Exercices Méthodes I (SA)	1	1.5
	Cours « Méthodes II » (SP)	2	3
	« Exercices Méthodes II (SP)	1	1.5
	Proséminaire* ** et travail de proséminaire (SA)	2	3+3
3 cours à choix parmi l'offre du DCM	2	9	
<b>Total</b>		<b>30</b>	

*HHS = Heures hebdomadaires semestrielles, ECTS = Crédits, SA = Semestre d'automne, SP = Semestre de printemps*

\* Les proséminaires ne seront proposés qu'à partir du SA23

\*\* y compris le suivi de « compétences documentaires » offert par la BP2

- Pour obtenir les crédits ECTS, une épreuve notée par examen écrit et/ou travail écrit doit être fournie dans chaque enseignement individuel. La branche complémentaire est acquise lorsque tous les enseignements ont été réussis.
- L'inscription aux cours (y compris l'inscription aux examens) et aux séminaires a lieu durant les quatre premières semaines du semestre. Des informations relatives à l'inscription peuvent être trouvées dans la description du cours respectif sous (<https://www3.unifr.ch/timetable/>).

## **2. Règles de transition pour les étudiant-e-s ayant commencé leur cursus avant le SA 2022**

Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études avant le semestre d'automne 2022 peuvent généralement terminer leurs études conformément à leur programme d'études précédent. Étant donné que les cours individuels ne sont plus offerts sous l'ancienne forme, les règles de transition suivantes s'appliquent si ces cours n'ont pas déjà été terminés avant le semestre d'automne 2022 pour la BA-Branche principale à 90 crédits ECTS, BA-Grande branche complémentaire à 60 crédits ECTS, BA-Petite branche complémentaire à 30 crédits ECTS :

- Communication Stratégique = Communication II : Relations publiques
- Cours a choix (dans la liste) = Stratégies de Communication et médias
- Droit de la communication et de l'internet = Droit de la communication et de l'internet
- Sciences et théorie de la communication = Communication I : introduction aux sciences de la communication et médias
- Technologie, société et nouveaux médias = Médias et nouveaux médias
- Méthodes I + exercices I = Méthodes empiriques des sciences sociales
- Séminaire = Séminaire
- Cours pratiques = Cours pratiques (seulement pour la branche principale à 90 crédits)